



PREFET DE LA RÉGION AQUITAINE - LIMOUSIN - POITOU - CHARENTES

**AVIS DE RECRUTEMENT CONCOURS EXTERNE
D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE 1^{ère} CLASSE DE
L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE-MER ORGANISE PAR LA
PREFECTURE DE LA REGION AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-
CHARENTES - SESSION 2016**

La préfecture de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes organise au titre de l'année 2016 un concours interne d'adjoints administratifs de 1^{ère} classe de l'intérieur et de l'outre-mer pour les périmètres des services de police et gendarmerie nationales de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Nombre de postes offerts pour la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : 13.

CONDITIONS D'ADMISSION A CONCOURIR

LE CONCOURS EXTERNE

Le concours externe pour le recrutement d'adjoints administratifs de 1^{ère} classe de l'intérieur et de l'outre-mer est ouvert à l'ensemble des candidats (**sans condition de diplôme**) remplissant les conditions générales requises pour accéder aux emplois publics de l'État, à savoir :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- jouir de ses droits civiques (pour les européens, dans l'État dont ils sont ressortissants) ;
- se trouver en possession d'un casier judiciaire dont les mentions éventuelles portées sur le bulletin n° 2 ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions d'agent public ;
- se trouver en position régulière au regard du service national (pour les européens, dans l'État dont ils sont ressortissants) ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Constitution du dossier de candidature :

- ✓ un formulaire d'inscription
- ✓ les pièces justificatives éventuellement nécessaires

Les formulaires d'inscription peuvent être retirés :

- à la préfecture de la Gironde, DRHAF - Bureau régional des ressources humaines – 2, Esplanade Charles de Gaulle - CS 41397 - 33077 BORDEAUX ou par courrier en joignant à la demande une enveloppe au format A4 affranchie au tarif lettre en vigueur pour une lettre jusqu'à 100 g et libellée aux nom, prénom et adresse du candidat ;
- par téléchargement, sur le site Internet des services de l'Etat en Gironde : www.gironde.gouv.fr

MODALITES D'INSCRIPTION

➤ Soit par voie électronique :

sur le site internet des services de l'Etat en Gironde www.gironde.gouv.fr à la rubrique « Démarches administratives – Concours ».

La date limite de la validation des inscriptions par voie électronique est fixée au mercredi 5 octobre 2016.

Les candidats devront impérativement procéder à la validation de leur inscription sur le service électronique dans le délai de rigueur.

➤ Soit par voie postale :

Les candidats devront envoyer, **par voie postale uniquement**, le **mercredi 5 octobre 2016**, terme de rigueur, le cachet de la poste faisant foi leur dossier d'inscription à :

Préfecture de la Gironde

DRHAF/BRRH –Concours

2 Esplanade Charles de Gaulle CS 41397 - 33077 - BORDEAUX.

Ce dossier devra comprendre :

- ✓ le formulaire d'inscription dûment complété, daté et signé
- ✓ les pièces justificatives éventuellement nécessaires
- ✓ une enveloppe autocollante (format standard) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 20 g (libellée au nom et adresse du candidat)

Tout dossier incomplet ou mal renseigné sera rejeté.

CALENDRIER

Les épreuves écrites se dérouleront **le mardi 25 octobre 2016** à Marmande.

Date prévisionnelle des résultats d'admissibilité : **le vendredi 18 novembre 2016**.

L'épreuve orale d'admission aura lieu à Bordeaux (33) aux dates prévisionnelles suivantes : **du lundi 5 décembre au vendredi 9 décembre 2016**.

Date prévisionnelle des résultats d'admission : **lundi 12 décembre 2016**.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au bureau régional des ressources humaines, au 05.56.90.60.78.

Bordeaux, le 31 AOUT 2016

LE PREFET

Pour le Préfet,
le Chef de Bureau

Hélène PENNARDIEU